Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

http://www.acrimed.org/Dis-moi-qui-te-paie-je-te-dirai-qui-tu-es-1999

Lettre ouverte au gouvernement et aux parlementaires

« Dis-moi qui te paie, je te dirai qui tu es » (1999)

- Les médias - Télévisions - Télévisions publiques : Projets et menaces (1997-2007) -



Date de mise en ligne : jeudi 2 septembre 1999

Description :

Lettre ouverte au gouvernement et aux parlementaires à propos de la télévision publique de son financement.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

« Dis-moi qui te paie, je te dirai qui tu es »

Le gouvernement présente devant le parlement la 19è réforme de la télévision et de l'audiovisuel depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974.

Les soussignés, auteurs, cinéastes, producteurs, journalistes, universitaires, syndicalistes, citoyens constatent que, une fois de plus, le nouveau projet, n' est pas à la mesure des enjeux : parce qu'il se refuse à trancher clairement sur le financement, il ne parviendra ni à stopper la dégradation des programmes, ni à relancer le service public de télévision.

Si l'on excepte ARTE (chaîne atypique, exigeante, mais pauvre en moyens) la télévision publique restera condamnée à une course éperdue avec les chaînes commerciales pour tenter d'engranger des recettes publicitaires.

I1 faut choisir : une télévision publique financée pour moitié par des recettes commerciales et pour le reste par l'argent de la redevance (ou du budget) est condamnée à maintenir l'ambiguïté des contenus et à perdre sur tous les tableaux : sans parvenir à enrayer la montée en puissance financière des chaînes privées, elle continuera à renoncer à ses vocations spécifiques (informer, éduquer, distraire) pour s'aligner sur les recettes des télévisions commerciales (tunnels de publicité, variétés interchangeables, séries stéréotypées etc.).

C'est pourquoi nous proposons :

- la suppression totale de la publicité sur France Télévision et donc l'abandon des recettes commerciales qui retourneront sur le marché de la publicité ;

- la création en contre-partie, d'une Contribution Culture et Communication (prélevée sur l' ensemble du marché de la publicité, modulée suivant les secteurs et spécifiquement destinée au financement de la télévision publique).

Ainsi, ni le budget de l'Etat ni le contribuable ne seraient davantage sollicités qu'ils ne le sont. Indépendant des contraintes économiques et politiques à court terme, un tel mode de financement, assuré annuellement par la taxe, serait enfin durable.

Nous savons qu'une telle proposition heurte de front de puissants intérêts commerciaux : le courage commande de les affronter. Car cette proposition est parfaitement réalisable, et nous ferons connaître par tous les moyens à notre disposition les arguments qui le démontrent.

La télévision publique est à reconstruire, beaucoup reste à inventer. Elle peut être un formidable moyen de divertissement, d'ouverture sur les autres, de découverte et de solidarité. Qu'on lui en donne enfin les moyens ! Pour vous [associer à cet appel- adresser un courrier électonique à ...ou s'adresser à Keltélé [...] (adresse électronique et adresse postale périmées, 2016)

Signataires :
Marie-Edith ALOUF, journaliste - Viviane AQUILI, productrice - Olivier AZAM (Télé Bocal) - Bernard BAISSAT, réalisateur - Zoë BARBOEF, exploitante de salle - Claire BAUDÉAN, éditrice - Daniel BENSAÏD, philosophe - Bernard BESSERGLIK, scénariste - Danièle BLEITRACH, sociologue - Olivier BLONDEAU, sociologue, Paul BOCCARA, éconnomiste - Claudine BORIES, réalisatrice - Pierre BOURDIEU, sociologue - Charles BRABANT,

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias

réalisateur (ancien président de la SCAM) - Rony BRAUMAN, médecin - Dominique CABRERA, réalisatrice - Jean-Michel CARRÉ, producteur - Patricia CARTIER-MILLION, réalisatrice - Ange CASTA, réalisateur - Patrick CHAMPAGNE, sociologue, (Acrimed - Action-Critique-Médias) - Pascal CLING, réalisateur - Sonia COMBE, historienne - Jean-Louis COMOLLI, réalisateur - Laurence CONAN, lectrice de scénarios - Annick COUPÉ, syndicaliste (Sud-PTT) - Thomas COUTROT, économiste - Luc DECASTER, réalisateur - Geert DEDAPPER, professeur de français - Danielle DESTRIUX, réalisatrice - Bruno DRWESKI, historien - Jean-Marie DURAND, réalisateur - Jean-François FONTANA, syndicaliste (Sud Education) - Vincent FROELY, réalisateur - Max GALLO, écrivain - Vincent GLENN, réalisateur - Frédéruc GOLDBRONN, réalisateur - Eric GUÉRET, réalisateur - Daniel GUERRIER, journaliste (SNJ-CGT) - François GUILLOMONT, réalisateur - Pierre HIVERNAT, journaliste - Liem HOANG NGOC, économiste - Michel HUSSON, économiste - Robert KRAMER, réalisateur - Armelle LABORIE, productrice - Catherine LEGNA, enseignante - Valérie LANG, comédienne - Bernard LANGLOIS, journaliste - Katia LARAISON, directrice de production -Philippe LARUE, réalisateur - Jean LASSAVE, réalisateur - Philippe LEBALLEUR, comptable - Frédéric LEBARON, sociologue (Raisons d'agir) - Eric LEBEL, producteur - Gérard LEBLOND VALIERGUE, militant associatif - Bernard LEFORT, journaliste - Catherine LÉVY, sociologue - Nathalie MAGNAN, réalisatrice - Pierre MAILLOT, universitaire - Henri MALER, universitaire (Acrimed) - Eric MARQUIS, journaliste (SNJ) - Jean MARTIN, avocat - Claire MELLINI, journaliste-réalisatrice - Stéphane MERCURIO, réalisateur - Jean-Paul MONFERRAN, journaliste - Bernard MONSIGNY, réalisateur - Alain MONTESSE, réalisateur - Didier MOTCHANE, conseiller à la Cour des comptes - Stanislas NORDEY, metteur en scène - Mariana OTERO, réalisatrice - Aline PAILLER, journaliste et députée européenne - Anita PEREZ, monteuse - Gilles PERRAULT, écrivain - Laurence PETIT-JOUVET, réalisatrice - Inger SERVOLIN, productrice - Denis SIEFFERT, journaliste - Patrice SPADONI, réalisateur - Nicolas STERN, réalisateur - Yves SINTOMER, universitaire - Eyal SIVAN, réalisateur - Marcel TRILLAT, journaliste - Jean-Louis UGHETTO, ingénieur du son - Franck VEYRON, bibliothécaire (Acrimed) - Michel VAKALOULIS, sociologue - Joelle VAN EFFENTERRE, réalisatrice - Jean-Marie VINCENT, universitaire - Louis WEBER, syndicaliste (FSU).

Liste réactualisée le 20-09-1999.

Cette lettre - évidemment ? - n'a été publiée que dans quelques journaux : Politis, L'Humanité, Rouge. *Le journaliste de* Libération *que nous avons contacté nous a assuré que la lettre avait été...archivée. Nicole Vulser du* Monde *nous a expliqué que* Le Monde *ne pouvait pas publier "tous" les textes que la rubrique recevait.*

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias